



Congés location appartement

Par **vashh50**, le **16/12/2014 à 12:16**

Bonjour,rrnrnDans le cadre d'une mission professionnelle de 6 mois avec possibilité d'allongement de durée, je loue un appartement à Asnières sur Seine. Mon appartement principal étant située en Basse Normandie.rrnrnLa mission ne pouvant se prolonger l'année prochaine, j'ai alerté ma propriétaire par mail (mode que nous avons toujours utilisé) pour indiquer mon souhait de quitter l'appartement pour la fin de l'année. Celle ci m'a répondu qu'elle le regrettait mais qu'elle comprenait et nous avons ensuite convenu d'un rendez vous pour effectuer mon état des lieux de sortie, à savoir le 15 décembre. rnrnCependant, le 8 décembre, j'ai reçu un recommandé de ma propriétaire m'indiquant que ce n'était pas elle qui répondait aux mails et que de ce fait, ma demande de congés n'était pas valide et donc qu'il fallait que j'en fasse une par les voix officiels, c'est à dire lettre recommandé.rrnrN'ayant d'autres solutions que de faire cela, j'ai envoyé un mail hier afin de demander congés de cet appartement.rrnrJe n'avais pas pensé à ce moment là que vu que je serais locataire au 1 er Janvier, je devrais payer la taxe d'habitation de ce logement.rrnrAi je le moindre recours pour modifier tout cela ?rrnrMerci d'avance.

Par **cocotte1003**, le **16/12/2014 à 12:52**

Bonjour, un congé se donne uniquement par LRAR ou huissier en joignant votre justificatif de mission. Vous pouvez rendre les clés du bien, faire l'état des lieux et arrêter vos abonnements, eau, électricité..... tout ceci avant le premier janvier, cordialement

Par **Lag0**, le **16/12/2014 à 13:02**

Bonjour, rnS'agissant d'une location autre que pour résidence principale du locataire, c'est uniquement le contrat signé qui régit le congé (moyen, préavis, obligations, etc.). rnLa réponse de cocotte1003 n'est valable que pour les locations à titre de résidence principale.

Par **vashh50**, le **16/12/2014** à **14:12**

Tres bien, donc je n'ai aucun moyen de ne pas payer la taxe d'habitation de cet appartement?